

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

DE LA DESTRUCTION DES ORDRES RELIGIEUX, EN FRANCE, AU DIX-HUITIEME SIECLE.

(Premier article.)

Il y a long-temps qu'on l'a dit : L'histoire, dépositaire des secrets du passé, les révèle aux générations suivantes ; et, dans le souvenir d'événemens auxquels celles-ci n'ont point assisté, elle leur offre avec l'expérience des âges la règle d'une conduite prudente et éclairée. Des mêmes causes naissent les mêmes effets ; et souvent un siècle voit se renouveler des maux qui avaient affligé les siècles antérieurs, mais dont il n'avait pas su découvrir le principe. On doit donc accueillir avec reconnaissance les travaux de ces esprits laborieux qui, animés de l'ardent amour du pays et de la vérité, ainsi que du désir de prévenir les maux dont l'un et l'autre sont menacés, s'imposent la tâche pénible de scruter l'histoire et présentent à leurs concitoyens les résultats de leurs consciencieuses recherches. C'est à ce titre que l'*Ami de la religion* signale à tous les amis de la cause religieuse l'ouvrage que M. Prat vient de publier sous le titre d'*Essai historique sur la destruction des ordres religieux en France au XVIIIe siècle*.

Bien que la situation des hommes et des choses ne soit plus la même, les principes et les intérêts de la religion sont néanmoins attaqués par des efforts non moins acharnés et par des ennemis toujours pareils. Ce livre, qui arrive à propos, exige donc de nous une analyse fidèle et étendue.

Après avoir mis sous les yeux du lecteur le tableau des ordres religieux qu'annéantirent les fureurs révolutionnaires, M. Prat remonte à l'origine des évènements qui en amenèrent la chute. Dès le milieu du XVIIe siècle une hérésie, née du protestantisme, avait organisé, contre l'Eglise, la guerre la plus habile et la plus acharnée que lui eût jusqu'alors livrée le génie de l'erreur. Le jansénisme attaquait l'Eglise dans plusieurs de ses dogmes, et tendait à en saper la constitution ; les habitudes catholiques de la France et la religion d'un grand roi opposaient à ses projets des obstacles qu'il eût l'adresse de faire servir à ses avantages. Il environna ses doctrines perverses des orgueilleuses apparences de l'hypocrisie, se posa en réformateur des abus et en apôtre de la morale évangélique. Il s'efforça sourdement de mettre la division dans le clergé pour en paralyser la force ; de déprimer le Saint-Siège, de soulever l'épiscopat contre le souverain Pontife, et d'exciter dans le clergé inférieur des rancunes jalouses contre l'épiscopat.

Les instituts religieux, vivant sous des règles dictées par l'esprit de l'Eglise et approuvées par le Saint-Siège, étaient un des liens puissans qui rattachaient à Rome l'Eglise de France ; et par leur dévouement à la pratique des conseils évangéliques et à l'autorité pontificale, ils s'attiraient l'estime et la confiance des peuples : c'était donc là que le jansénisme devait rencontrer les plus sérieuses difficultés, et ces difficultés ne pouvaient disparaître qu'avec les institutions elles-mêmes. Il eût été imprudent de leur livrer d'abord une attaque générale. Les sectaires entreprirent d'y recruter des partisans ou de les mettre aux mains les uns avec les autres, bien sûrs que leurs dissensions les ébranleraient jusque dans leurs fondemens, et prépareraient ainsi leur décadence. Malheureusement de si perfides manœuvres n'échouèrent pas toujours : le vertige de l'hérésie s'empara de plusieurs têtes indociles et même de quelques congrégations déçues du premier esprit de leur règle.

L'institut de saint Ignace, créé pour la défense de la foi catholique, resta fidèle à sa mission. Le jansénisme, qui ne put y faire un seul adepte, le voua dès lors à sa vengeance ; et par une tactique aussi habile que déloyale, il sembla dresser contre un ordre seul toutes ses batteries, et réduire ainsi aux proportions d'une dispute de partis la guerre générale qu'il faisait au catholicisme.

La magistrature française comptait alors dans son sein quelques uns de ces hommes qui, joignant l'audace au génie de l'intrigue, des passions haineuses à l'art de les cacher sous l'apparence du bien public, savent intéresser à leur cause les qualités généreuses d'un corps entier, et le porter à des actes qui laissent percer la haine et l'injustice d'un grand nombre d'entre eux. Ce furent des hommes de ce caractère qui apportèrent encore leur concours aux jansénistes. L'auteur croit qu'il aurait suffi d'une main vigoureuse pour arrêter les parlemens sur la pente fatale où la plus insidieuse des hérésies allait les placer ; mais alors l'autorité royale était entre des mains incapables de la faire respecter. Louis XIV n'était plus ; et Louis XV, qui, avait pris de ses mains, d'abord si pures, les rênes du gouvernement souillées

par les orgies de la régence, traînait alors dans la volupté la gloire d'une jeunesse sans tache. La puissance de l'intrigue se développait librement : l'autorité royale tombait dans le mépris ; le sentiment religieux s'affaiblissait dans tous les cœurs, et les fidèles, troublés par la bruyante opiniâtreté du jansénisme, chancelaient dans leurs croyances.

A la faveur de tant de désordres, se formaient d'autres partis non moins hostiles à la religion.

La philosophie voltairienne, contrariée dans sa marche par les écrits, par les discours, par la conduite régulière de la partie du clergé restée fidèle à sa vocation, et des Jésuites en particulier, et par l'éducation profondément religieuse que ces religieux donnaient à la jeunesse, unit contre eux ses efforts aux efforts des jansénistes qu'elle n'aimait pas davantage.

La franc-maçonnerie, fraîchement importée d'Angleterre en France, y multipliait ses loges et ourdissait dans l'ombre ses trames perfides ; les ordres religieux, par le seul fait de leur existence, s'opposaient à ses desseins ; elle jura leur ruine.

Enfin un cinquième parti, celui des spectateurs politiques, animé du même esprit d'irréligion, méditait les moyens de détruire les ordres religieux, pour s'emparer de leurs biens, et pensait aussi à commencer son œuvre par la suppression de la Compagnie. Les biens de cet ordre n'auraient pas, il est vrai, une riche proie à la cupidité ; mais il fallait bien commencer par la milice la plus agissante : c'en fut assez pour le faire tomber le premier.

Assaillie par une ligue si puissante et si audacieuse, la Compagnie de Jésus devait enfin succomber. Et, afin que dans cette conjuration il n'y eût de noble que le sort des victimes, ce fut la marquise de Pompadour qui en assura le succès. Cette femme, que l'intrigue et la corruption avaient élevée de la fange jusque sur les marches du trône, était à la fois maîtresse du cœur et de la puissance d'un monarque indolent. Sa faveur humiliait la France : ses caprices effaçaient la gloire de nos armes, et procuraient à nos ennemis de faciles triomphes. Pour ne point être obligée de céder tôt ou tard à l'indignation publique, la favorite voulut s'assurer dans le titre de dame de la reine, une position stable à la cour. Cette qualité exigeait dans celles qui y prétendaient des sentimens religieux, ou du moins des dehors de dévotion qui ne s'alliaient guère avec la conduite de la marquise. Celle-ci néanmoins ne désespéra pas de trouver un confesseur assez complaisant pour accommoder la religion à ses vues. Elle s'adressa au Père de Sacy : mais elle avait compté sans la conscience de ce religieux. Le Père de Sacy, après avoir inutilement employé, pour la ramener à une pratique sincère de la vertu, tous les moyens que lui suggéra un zèle éclairé, lui déclara nettement qu'elle devait ou sortir de la cour ou renoncer aux faveurs de la religion. La marquise voulait se servir de la religion, mais non de la pratique : elle s'offensa de la courageuse vertu du Jésuite, le renvoya avec fureur et dévoua l'ordre tout entier à sa vengeance. Les jansénistes, les philosophes, les économistes, de fougueux parlementaires se mirent à ses ordres. Il lui fallait encore un homme d'Etat qui voulût exécuter ses projets : elle le trouva dans le duc de Choiseul.

Le duc de Choiseul avait à satisfaire une ambition démesurée, des préjugés philosophiques, et des spéculations politiques à réaliser : il servait ses projets en servant la vengeance de la marquise de Pompadour ; il s'y associa. La destruction des Jésuites fut un des premiers actes de son ministère. Le ministre français, d'accord avec la marquise, méditait son projet ; des nuées de libelles calomnieux répandus dans toute la France, y préparaient les esprits, lorsque les exécutions du ministre portugais, encore moins humain et plus irréligieux que Choiseul, renhardirent celui-ci et les parlemens à commencer, contre les Jésuites de France, une guerre d'extermination. Ils pourrirent par l'affaire trop fameuse du Père de La Valette ; et depuis lors marchant d'attentat en attentat, ils ne suspendirent leurs coups que lorsqu'ils ne trouvèrent plus de victimes à frapper. L'enseignement de l'Ordre fut calomnié, sa doctrine falsifiée, l'esprit de ses règles méconnu, l'autorité et l'appui du concile de Trente et du Saint-Siège accusés d'erreur et d'aveugle partialité. Enfin, la Compagnie fut proscrite. Le dauphin, la famille royale, une imposante minorité dans chaque parlement, tout ce qu'il y avait en France d'hommes sages et religieux protestèrent contre ces violences ou s'en indignèrent ; l'épiscopat français et le souverain pontife prirent en main la cause de l'innocence opprimée et réclamèrent les droits de l'Eglise, usurpés par une magistrature sacrilège ; tout fut inutile : les haines

exaltées par les succès, dirigées par La Chalotais, Monclar, etc., par les chefs des partis philosophique et janséniste, bravèrent les cris de l'humanité, de la justice et de la religion. La Compagnie de Jésus tomba sous leurs coups au milieu des applaudissemens de l'hérésie et de l'impunité; mais sa chute entraîna un peu plus tard celle des autres institutions religieuses; c'était en effet à ce dernier résultat que tendaient les efforts des ennemis de l'Eglise. Déjà Voltaire avait dit à La Chalotais qui prenait ses ordres: "Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des Jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule (au pape) qui les a établis... Vous avez fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance, et le danger ou du moins l'inutilité de tous les autres moines qui sont perdus pour l'Etat, et qui en dévorent la substance... Cependant vos évêques, *proh pudor!* s'intitulent encore évêques par la grâce du Saint-Siège!" D'Alembert, ami intime de La Chalotais, lui rendait aussi témoignage que ces comptes-rendus dans l'affaire des Jésuites étaient en même temps les réquisitoires de la philosophie contre l'état régulier et contre l'Eglise catholique.

"Parmi tant de magistrats, s'écriait le philosophe, qui ont écrit dans l'affaire de la Société, de longs réquisitoires, M. de La Chalotais paraît surtout avoir envisagé cette affaire en homme d'Etat, en philosophe, en magistrat éclairé et dégagé de tout esprit de haine et de parti. Il ne s'est point amusé à prouver laborieusement et faiblement que les autres moines valaient beaucoup mieux que les Jésuites; il a vu de plus haut et plus loin; sa marche au combat a été plus franche et plus fermée. L'esprit monastique, a-t-il dit, est le fléau des Etats; de tous ceux que cet esprit anime, les jésuites sont les plus nuisibles, parce qu'ils sont les plus puissans; c'est donc par eux qu'il faut commencer à secouer le joug de cette nation pernicieuse...."

D'autres fois, dans l'enthousiasme qu'excitait en lui cet événement, d'Alembert s'écriait:

"Pour moi, qui vois en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant l'année prochaine de leur belle mort, après avoir fait périr cette année-ci les Jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestans rappelés, les prêtres mariés, la confession ébolie, et le fanatisme écrasé sans qu'on s'en aperçoive."

Les ennemis de la religion ne s'endormirent point dans leur triomphe; ils s'occupèrent activement à poursuivre leurs avantages. M. Prat, qui a fait une étude approfondie de leurs ouvrages, leur a arraché des secrets importants, et il a consigné dans son lumineux travail des révélations qui ne laissent aucun doute sur le complot tramé contre l'Eglise. Voltaire, impatient de la voir anéantie, insinua au roi de Prusse le dessein d'exciter contre elle une persécution à toute outrance; mais Frédéric, plus circonspect que le patriarche de Ferney, lui répondit:

"Il n'est point réservé aux armées de détruire l'infâme; elle périra par le bras de la vérité et par la séduction de l'intérêt. Si vous voulez que je développe cette idée, voici ce que j'entends. J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a plus de couvens de moines, sont ceux où le peuple est le plus aveuglément attaché à la superstition. Il n'est pas douteux que si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces objets qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait de détruire les cloîtres, au moins de commencer à diminuer leur nombre. Ce moment est venu, parce que le gouvernement français et celui de l'Autriche sont endettés, qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter leur dette, sans y parvenir. L'appât des riches abbayes et des couvens bien rentés est tentant. En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs Etats, ainsi que l'abus du grand nombre des *cucullati* qui remplissent les provinces, en même temps la facilité de payer une partie de leurs dettes en y appliquant les trésors de ces communautés qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerait à commencer cette réforme; et il est à presumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité englouttera le reste.

"Tout gouvernement qui se déterminera à cette opération sera ami des philosophes et partisan de tous les livres qui attaqueront les superstitions populaires et le faux zèle qui voudra s'y opposer.

"Voilà un petit projet que je soumets à l'examen du patriarche de Ferney; c'est à lui, comme père des fidèles, de le rectifier et de l'exécuter.

"Le patriarche m'objectera peut-être ce qu'on fera des évêques; je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher, qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront de leurs garçons, dont les souverains disposeront dans la suite des temps comme ils voudront."

L'épiscopat, si noblement courageux en 93, et les énergiques réclamations de nos évêques actuels, ont certes donné un solennel démenti aux espérances du philosophisme.

Mais le projet de Frédéric, ajoute M. Prat, entraînait également dans le plan du ministre et dans les vues du philosophisme. Voltaire n'eut pas besoin d'un long examen pour en saisir toute la portée.

"Votre idée, répondit-il aussitôt à son royal disciple, d'attaquer par les moines la superstition chrétienne, est d'un grand capitaine. Les moines une fois abolis, l'erreur est exposée au mépris universel. On écrit beaucoup en France sur cette matière; tout le monde en parle; mais on n'a pas cru cette

affaire assez mûre. On n'est pas assez hardi en France; les devoirs ont encore du crédit."

La religion, en effet, exerçait encore son influence salutaire sur les classes inférieures de la société: les contrées éloignées des grands centres de corruption restaient attachées à la foi de saint Louis; et il eût été téméraire d'attaquer au milieu d'elles les asiles de la vertu et les pieux cénobites qui les habitaient. Il falloit donc que la philosophie procédât à son œuvre avec précaution, et qu'elle cherchât dans une temporisation nécessaire le succès de son entreprise et l'accomplissement de ses vœux. Il se recontra dans les rangs du clergé un philosophe mitré, qui osa prendre sur lui l'exécution de ce plan. Brienne, qui avait le mot des philosophes, fut l'agent principal de cette mission impie. Devenu ministre de Louis XVI, il fit établir contre les ordres réguliers, une commission destructive. Celle-ci ne fit pas longtemps attendre les espérances dont elle avait flatté les adversaires de l'Eglise. Munie des arrêts du conseil d'Etat que lui donnaient les pouvoirs illimités, elle se mit à bouleverser tous les ordres religieux, sous le prétexte menteur de les réformer. Elle fit d'abord reculer la profession religieuse jusqu'à l'âge de vingt-deux ans commencés, pour les hommes, et jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis, pour les femmes, c'est-à-dire à un âge que l'on n'attend pas ordinairement pour s'ouvrir une carrière; elle convoqua les chapitres avec fracas, porta le trouble et la confusion dans les maisons religieuses, modifia, changea leurs règles à son gré, leur en imposa de nouvelles, fomenta des rivalités, des divisions, des inimitiés entre les membres d'un même ordre ou d'une même communauté, suscita des tracasseries sans cesse renaissantes aux religieux fidèles à l'esprit de leur fondateur, prit sous sa protection les rebelles ou les brouillons, supprima de nombreux établissemens, et abolit des congrégations entières; et lorsqu'elle eut exercé ces ravages dans la profession régulière, elle fit publier par le conseil d'Etat un arrêt qui les approuvait et les glorifiait.

Effrayé de ces déplorables résultats, le clergé s'en préoccupa vivement dans son assemblée générale de 1775, et porta ses alarmes au pied du trône de Louis XVI: mais ce bon prince livrait déjà ses intentions trompées à des ministres moins sincères qui lui. Brienne d'ailleurs n'abandonnait pas au hasard le succès de ses mesures. Dès que l'assemblée se fut séparée, il travailla, de concert avec plusieurs de ses collègues, l'esprit du jeune monarque, et parvint à lui arracher un édit qui consacrait les maux contre lesquels le clergé réuni avait fait des protestations solennelles.

Pour prévenir de nouvelles réclamations, Brienne fit dissoudre la commission dite de la réforme des réguliers; mais il la maintint sous d'autres titres et lui obtint des pouvoirs encore plus étendus, sous prétexte d'examiner les demandes en suppression et union ou translation de titres de bénéfices et biens ecclésiastiques. Ce subterfuge ne trompa point le clergé. L'assemblée de 1780, une des plus respectables que la France eût jusqu'alors, prit en sérieuse considération l'état désolant où Brienne avait réduit les instituts religieux. Mgr. du Lau, digne organe d'une assemblée si illustre, lui fit un tableau effrayant des ravages exercés par la commission de l'état régulier, et conjura ses auditeurs d'arrêter enfin les progrès d'un mal qui menaçait même l'existence de l'Eglise au milieu de nous. L'assemblée partagea les alarmes du noble prélat, et, d'un consentement unanime, elle adressa au roi des remontrances où l'on remarque les passages suivans:

"De quelque côté, Sire, que se tournent les regards de vos sujets, ils s'arrêtent avec un attendrissement douloureux sur les ruines encore fumantes de plusieurs monastères, et sur la dispersion d'une foule de religieux, ou sécularisés, ou vivant avec la même liberté parmi les écueils d'un monde corrompu. L'histoire de ces derniers temps présente peut-être dans un court espace de quelques années plus d'exemples de suppressions et de destructions que la longue succession des âges précédens... En un mot, la fatale cognée est comme à la racine de l'institut monastique et menace de renverser cet arbre majestueux, déjà frappé de stérilité dans plusieurs de ses branches. C'est aux évêques, et surtout aux évêques assemblés, qu'il appartient de prévenir cette calamité, en se hâtant de manifester le vice, le danger et les progrès du système destructeur. Nous serions comptables d'un long silence à Dieu, à l'Eglise, aux citoyens, à la postérité, à vous-même, Sire, dont nous devons éclairer la conscience, comme ministres de Jésus-Christ et comme pasteurs des âmes... Sans insister sur la tendre affection dont saint Louis honora constamment les ordres réguliers, sans vous les montrer d'âge en âge toujours couverts et défendus par le bouclier tutélaire de la puissance royale, nous vous conjurons, Sire, d'interroger l'auguste auteur de vos jours. Du fond du monument où reposent les cendres de ce si grand prince, s'élève une voix forte et imposante qui crie sans cesse aux maîtres du monde que l'esprit de conservation est comme la pierre fondamentale d'un heureux gouvernement qu'on ne saurait enchaîner trop de liens le terrible pouvoir de détruire, et que les établissemens monastiques forment dans l'Eglise et dans l'Etat, comme autant de puissantes et redoutables citadelles qui veillent sans relâche sur le dépôt sacré de la foi, des mœurs, de l'éducation, de l'autorité..."

Peu contents de ces remontrances généreuses, les prélats assemblés remirent au roi un mémoire sur le même sujet, et lui exprimèrent le vœu que la nouvelle commission fût dissoute. Mais Louis XVI enchaînait ses intentions religieuses aux volontés impies ou fascinées de son conseil; il laissa en're les mains du ministre Brienne des armes terribles que celui-ci promena librement sur les instituts encore debout. Chaque jour on vit disparaître quelque vestige de l'état florissant des ordres réguliers; et lorsque la révolution éclata dans la France, cet antique édifice ne conservait plus que des ruines

majestueuses derrière lesquelles s'abritaient encore ou de saints religieux décidés à s'envelopper sous ces décombres, ou quelques apôtats qui attendaient les ennemis du dehors pour les aider à esabattre. Ces jours malheureux se levèrent bientôt sur la patrie. Brienne, enfant perdu de la philosophie, arriva aux affaires d'un gouvernement que les dépouilles des ordres religieux ne purent suffisamment enrichir, suscita de nouveaux embarras à son pays, développa les désordres dont les sectes avaient répandu les funestes semences, et laissa Louis XVI en présence des Etats-Généraux.

Suite au prochain numéro.

RÉTRACTATION DU PRINCE DE TALLEYRAND.

LETTRE A S. S. GRÉGOIRE XVI.

Il vient de paraître à la librairie de Poussielgue-Rusand une vie du R. P. Lorient, qui, après avoir passé sur la terre en faisant le bien, à l'exemple de son divin maître, rendit son âme au Seigneur au moment où la haine la plus envenimée s'attachait encore à sa personne, et poursuivait l'Institut auquel il appartenait. Cette longue carrière renferme d'utiles enseignemens. Consacrée tout entière à la gloire de Dieu, dévouée au salut du prochain, mêlée de quelques joies et traversée par beaucoup de souffrances, comme l'existence de ces hommes qui ont vu commencer nos malheurs politiques sans les avoir vus finir, pleine de calme et de fermeté cependant au milieu de toutes les vicissitudes qui l'ont assaillie, parce que, suivant une expression de l'Écriture, elle avait sa conversation là-haut, elle contraste singulièrement avec son époque, et se distingue surtout par l'unité de conduite et l'immuabilité que donne le principe catholique. Il nous serait doux de nous arrêter aujourd'hui sur les travaux et l'humble dévouement d'un religieux que plusieurs de ses contemporains, aveuglés par d'injustes passions, ont méconnu et outragé avec tant d'acharnement. Nous nous bornerons à reproduire, avec quelques réflexions, deux documens qui terminent cette histoire, et en sont devenus comme la partie dominante, malgré l'intérêt et la sympathie que peuvent inspirer les vertus d'un bon prêtre. Il s'agit de la rétractation que le prince de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, signa dans la plénitude de son intelligence, et de la lettre qu'il écrivit au souverain Pontife, pour lui exprimer des regrets et un repentir qui n'avaient pas attendu le moment suprême de la mort pour se manifester. Ces deux témoignages irrécusables qui attestent que la foi catholique fut toujours vivante au fond d'une conscience que l'exagération et la malignité publique se plaisaient à regarder comme un type idéal d'astuce mondaine et d'indifférence religieuse, demeurèrent longtemps inédits. Pour quelles raisons? Nous l'ignorons, ou plutôt on le devine assez facilement. Les voilà tirés aujourd'hui de l'obscurité où ils étaient renfermés, pour arriver à la lumière. Et pourquoi donc les cacherait-on plus longtemps? Ils font honneur à la mémoire de celui qui apposa au bas de ces pièces réparatrices un nom qui avait figuré tant de fois au bas des protocoles ou des conventions de la politique humaine. Ils consolent l'Église, qu'avaient affligée de nombreux scandales. Ils rendent hommage à la divinité de notre foi, à la perpétuité du dogme catholique, à la primauté du Saint-Siège. Ils nous avertissent tous que les plus hautes intelligences, après avoir été poussées par les souffles les plus contraires, sont heureuses de venir se reposer dans le port de la vérité, et qu'il manque toujours quelque chose à la gloire de ce monde, quand elle n'a pas reçu sa dernière consécration de la main de la religion.

RÉTRACTATION.

« Touché de plus en plus par de graves considérations; conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé au terme d'un grand âge, et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique et romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

« S'il plaît au respectable ami de ma famille, Mgr. l'Archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du souverain Pontife à mon égard, de faire assurer au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions et jugemens du Saint-Siège sur les matières ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté les accueillera avec bonté.

« Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché dans ma longue carrière politique les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique, tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

« CHARLES-AURICE, PRINCE DE TALLEYRAND.

« Signé à Paris le 17 mai 1838.

« Écrit le 10 mars 1838. »

LETTRE A SA SAINTÉTÉ GRÉGOIRE XVI.

Très-Saint-Père,

« La jeune et pieux enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchans et les plus tendres, vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné récemment se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits qu'Elle a bien

voulu lui destiner. J'en suis pénétré comme au jour où Mgr. l'Archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

« Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, Très-Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentimens. J'ose espérer que non-seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des Mémoires, achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

« Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour, ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

« Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter sur ce point comme sur tout autre à l'indulgence et à l'équité de l'Église et de son vénérable chef.

« Je suis avec respect,

« Très-Saint-Père,

« De Votre Sainteté

« Le très-humble et très-obéissant fils et serviteur.

« CHARLES-AURICE, PRINCE TALLEYRAND.

« Signé à Paris le 17 mai 1838.

« Fait le 10 mars 1838. »

On connaît maintenant ces deux pièces, qu'enregistrera avec honneur l'histoire ecclésiastique de notre patrie. Elles sont de la plus irrécusable authenticité. D'ailleurs on peut les comparer, soit avec l'original, qui est déposé dans les archives de l'archevêché de Paris, soit avec la copie qui a été envoyée à Rome, revêtue de toutes les garanties légales qui lui donnent sa valeur. On assure même que plusieurs amis de l'illustre défunt conservent un exemplaire de ces deux documens. Les moyens de vérification sont donc faciles et à la portée de tous.

L'incrédulité essaiera, nous n'en doutons pas, d'atténuer par tous les moyens qui lui sont familiers, ce grand et dernier acte d'un homme qui avait joué dans le monde un rôle immense, et dont l'amitié était une puissance véritable. Nous l'avertissons d'avance qu'elle échouera dans tous ses efforts. De nombreux témoins, et de la plus incontestable autorité, sont là pour déposer que le prince possédait toute la liberté de sa raison, si ferme et si incisive, quand il signa sa rétractation et sa lettre au Saint-Père. La maladie qui avait miné le corps n'avait rien enlevé à l'entendement. Celui qui allait bientôt rendre compte à Dieu d'une vie si troublée et si féconde, était encore tout ce qu'il avait été jusque-là. Il serait bien étrange qu'après avoir tant loué la finesse de sa pénétration, et la promptitude de son coup d'œil dans les affaires humaines, on lui refusât tout jugement dans une question qui dominait toutes les autres. Au reste, on a pu voir que ces actes, signés quelques heures avant la dernière crise, étaient écrits de sa main trois mois auparavant. Qu'on n'essaie pas non plus de dire que des suggestions étrangères vinrent inspirer ou dicter ces actes. Il n'en est rien. Tous ceux qui ont approché le prince savent bien que cette âme profonde et inflexible ne se gouvernait que par elle-même, et que nul ne prenait sur elle d'ascendant que là où l'on s'accordait avec ses résolutions. Cette rétractation est donc l'œuvre du prince. Il la délibéra lentement, il en pesa chaque mot, il la signa au jour et à l'heure qu'il s'était fixés, ni plutôt ni plus tard, sans qu'aucune influence pût hâter ce moment que désirait avec tant d'ardeur ses amis et ses parens. Il avait répété dans sa maladie ce qu'il avait déjà dit plus d'une fois: « Je ne sais rien faire vite; je ne me suis jamais pressé, et je suis toujours arrivé à temps. » Il prenait donc son temps avec Dieu comme il l'avait pris avec les hommes, si nous pouvons nous exprimer ainsi: confiance qui ne fut pas trompée, et qui, si elle ne doit pas devenir la règle du repentir, prouve au moins dans cet homme extraordinaire que tout fut libre et volontaire dans le grand devoir qu'il accomplissait.

Mais tout cela était-il sincère, nous dira-t-on? N'était-ce pas une comédie, jouée à l'heure de la mort, pour recevoir les honneurs de la sépulture ecclésiastique et se dérober à une flétrissure posthume? Puisqu'il y a des hommes incapables de comprendre tout ce qu'il y a de noble et de respectable dans la conscience qui condamne ses déviations passées et offre à la vérité les réparations qu'elle attend, il faut bien répondre à cette objection. Il se faisait dans les dernières années du prince de Talleyrand un travail de réconciliation avec lui-même et avec la religion. Il parlait du catholicisme avec le respect le plus profond, il rendait hommage aux Sulpiciens qui avaient élevé sa jeunesse, il ne négligeait aucune occasion, publique ou particulière, de rendre service à l'Église et au sacerdoce, il priait, il méditait, il écrivait des pensées détachées que l'on a trouvées après sa mort, et où l'on reconnaît le progrès des idées chrétiennes. Il déclarait dans son testament qu'il voulait mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Enfin, il tenait à prouver, suivant le langage de M. Royer-Collard, qu'ayant toujours été l'homme de la pacification, il ne refuserait pas de faire sa paix avec Dieu avant de mourir. « Voilà ce qui inspira à M. de Barante ces graves paroles. « Il était un homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Celui qui avait toujours voulu se rendre un compte réel et certain

des situations publiques, ne pouvait échapper à la nécessité de songer à lui-même. " Nous aurions besoin d'un volume pour mettre tout son jour ce travail intérieur, qui finit par un des plus beaux triomphes que la vérité ait remportés sur l'erreur et l'entraînement des passions. Nous espérons que ce drame plein d'intérêt ne tardera point à nous être offert par un pieux et savant ecclésiastique, qui eût sa place marquée dans cette œuvre de la miséricorde divine.

Nous ne pouvons terminer ces réflexions sans faire remarquer le ton de convenance et de respectueuse dignité avec lequel le prince de Talleyrand parle de ses parens qui dirigèrent sa jeunesse vers une profession pour laquelle il n'était pas né. Ceux qui rêvent encore des révolutions pour la France qui en a déjà tant subi, trouveront aussi la condamnation de leurs coupables espérances ou de leurs déplorables manœuvres, dans les aveux de ce vicillard, qui, du haut de son expérience, et avec la maturité de sa raison, flétrit toutes les erreurs auxquelles il a eu le malheur de participer, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre religieux. La plupart des biographes du prince de Bénévent ont laissé à dessein dans l'ombre les exemples d'édification et de foi qu'il donna à la fin de sa carrière. Il appartenait à la religion de les recueillir, et de s'écrier encore une fois avec un vieux poète italien : *Un bel morir tutta la vita onora.*
Ami de la Religion.

CORRESPONDANCES.

[Nous avons reçu deux correspondances au sujet de feu M. Jean Edouard Darveau, missionnaire de la Rivière-Rouge. D'après toutes les données qu'en a pu recueillir M. Louis Lafèche son confrère missionnaire dans ces contrées, il paraît très-probable que l'infortuné M. Darveau, a été d'abord assassiné par un Sauvage qui après lui avoir appliqué un coup de hache sur le derrière de la tête, alla ensuite noyer son corps à une certaine distance du rivage. Nous avons cru que ces deux correspondances exciteraient les sympathies envers ce jeune prêtre qui par un saint zèle s'était dévoué à la conversion des infidèles.]

Saline du Petit Winnipeg, 24 juin 1845.

Monseigneur,

Me voici rendu sain et sauf au Petit Winnipeg sans avoir couru aucun danger, pas même essuyé aucun contre-temps pour me faire perdre une heure de marche. Grâces soient donc rendues à Dieu qui m'a favorisé d'un si beau temps. Les bruits qui ont couru l'année dernière de l'assassinat de notre cher M. Darveau, par les Sauvages, ne paraissent se confirmer malheureusement que trop. Une déclaration de tout ce mystère d'iniquité a été faite par un Sauvage témoin oculaire, à M. T. White, commis au fort de la rivière du Cygne; on me dit qu'il a écrit à Votre Grandeur ce qu'il a pu en apprendre; mais comme cette lettre a été dirigée par les bergés, je vais toujours vous faire connaître les détails que j'ai pu ramasser ici. Deux Maskégons dont l'un déjà vieux s'était vanté qu'il tuerait un prêtre, quand il en trouverait l'occasion, et l'autre plus jeune, son beau-père sont, dit-on, les auteurs de ce crime. Ils étaient trois canots lorsqu'ils rencontrèrent M. Darveau qui était à déjeuner. Ils lui engendrèrent chicane au sujet d'un marché qu'ils avaient fait, et le vieillard lui déchargea un coup de tête de hache sur le derrière de la tête; prénnant ensuite le petit Boyer, ils le mirent dans le canot, avec le corps de M. Darveau, ils le conduisirent au large où ils le firent noyer en ouvrant le canot. Quant au petit Maskégon de M. Darveau, ils l'emmenèrent avec eux, mais craignant ensuite d'être découverts par lui, ils prirent le parti de le massacrer. Quand ils trouvèrent quelques tems après le corps de M. Darveau que les flots avaient déposé sur le rivage, ce fut un des assassins lui-même, qui vint en donner avis aux faiseurs de sel. Avant de mener le canot au large, ils firent provision du bûtin qui pouvait leur être utile, tel que, linge, chemise, drap, et l'un de nos hommes, me dit avoir reconnu l'anneg dernière une chemise de M. Darveau, sur le corps de l'un de ces malheureux qu'il connaît lui-même. Aujourd'hui le vieillard est dans le petit lac de la poule d'eau, et l'autre est gagné la rivière à la biche.

Voilà, Monseigneur ce que l'on vient de me dire ce soir, je n'oserais pas sans doute garantir la véracité de ce rapport, mais il me paraît bien peu probable qu'un fait si bien circonstancié, ne soit qu'un mensonge fait à plaisir, vu surtout que celui qui l'a rapporté au commis en était témoin, et l'homme qu'il y avoit dans le troisième canot. Soyez persuadé, Monseigneur, que je prendrai toutes les informations possibles, et que je ne négligerai rien pour en constater la vérité, et j'en informerai Votre Grandeur par la première occasion. Veuillez bien permettre que M. Maxrand et nos Révédes. Sœurs trouvent ici l'assurance de mon amitié la plus sincère.

Je suis pour la vie, Monseigneur,

de Votre Grandeur.

le très-humble et obéissant serviteur,

LOUIS LAFÈCHE, PRÊTRE.

NOTICE SUR M. J. E. DARVEAU, PTE. MISS. A LA RIVIÈRE-ROUGE.

Monsieur Jean Edouard Darveau était né à Québec, le 17 mars 1816. Il fit ses études au collège de la même ville, et passa ensuite quelques années à voyager comme marin. Mais Dieu lui ayant fait connaître d'une manière particulière, qu'il avait d'autres vues sur lui, il embrassa l'état ecclésiastique,

et fit son cours de théologie au Séminaire de Québec, où il fut ordonné prêtre le 21 février 1841, étant dès-lors nommé à la mission de la Rivière-Rouge, à laquelle il s'était consacré pour la vie. En attendant son départ pour cette lointaine mission, il fut employé comme vicaire à la cure de St. Roch. Ce ne fut qu'au mois de juin de la même année qu'il arriva à sa destination. En arrivant, il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude de la langue des Sauvages, qu'il fut, dès le printemps suivant, en état de desservir la mission de la Baie des Canards et les postes environnant. Ce fut à sa demande que cette mission reçut pour patron St. Norbert. De retour à St. Boniface au commencement de 1843, il en repartit trois mois après pour revoir sa mission de St. Norbert, et en faire quelques autres. Il se rendit jusqu'au Pas; sur la rivière Sackalichassan, poste qui n'avait été visité par aucun prêtre avant lui, si l'on excepte MM. Blanchet et Demers qui y passèrent en se rendant à la Colombie. Il y jeta les fondemens d'une mission qui prendra avec l'aide de Dieu de grands accroissemens. Il revint vers la Toussaint, et desservit pendant l'hiver suivant, la mission de la prairie du Cheval Blanc, selon l'ordre qu'il en avait reçu de Mgr. de Juliopolis. Ayant promis à ses néophytes du Pas de les revoir au printemps suivant, il laissa la prairie du cheval blanc le 20 mars, afin de pouvoir donner à ses Sauvages du Lac, Manitoba. Il faillit périr de froid dans la Semaine-Sainte: se croyant près de la Baie des Canards, il prit le devant, et s'égara; ses hommes le trouvèrent la troisième journée, épuisé de fatigues souffrant la faim et presque gelé. Il quitta la Baie des Canards le 22 mai pour se rendre au Pas. Jusqu'ici il a donné lui-même son itinéraire? le lendemain de son départ le 23 mai, selon la remarque d'un chef Sauvage, il périt; on ne sait comment l'accident arriva. Ses deux hommes périrent aussi. Les Sauvages trouvèrent son corps sur la grève, ainsi que celui d'un de ses hommes, son canot brisé et une partie de ses effets. Ces Sauvages par un respect mal entendu n'osèrent donner la sépulture à son corps; mais ils prirent le parti de venir avertir des mépris qui faisaient du sel à quelques distances de là. Deux d'entre eux se hâtèrent de lui donner la sépulture, ce qui eut lieu le 7 juillet, et deux autres vinrent annoncer cette nouvelle à St. Boniface où ils arrivèrent le 14 juillet. Trois hommes furent envoyés le 24 du même mois pour aller chercher le corps; ils n'en trouvèrent que les os, qu'ils tirèrent de la bière dans laquelle le corps avait été déposé et les placèrent dans un cercueil qu'ils avaient apporté à cet effet. Ceci se faisait le 4 août, et le 13 ils étaient de retour à St. Paul, où un service fut chanté par M. Belcourt, le lendemain. Aussitôt après le service, ils partirent pour St. Boniface où ils arrivèrent sur les quatre heures après-midi. Le peuple averti par le son funèbre, des cloches, de l'arrivée prochaine du corps, se rendit en foule sur le rivage pour le recevoir. Monseigneur, accompagné de son clergé, vint aussitôt en faire la levée solennelle, et le conduisit dans le sanctuaire de la cathédrale et de suite un *Libera* solennel fut chanté. Le lendemain un service solennel fut chanté par M. Belcourt, et le 16 l'église ayant été tendu de noir, Mgr. de Juliopolis, assisté de MM. Belcourt et Maxrand, officia pontificalement et la messe qui avait été exécutée en quatre parties par les Sœurs-Grises, fut exécutée à la grande satisfaction de tout le monde. Le corps au moment du service avait été déposé dans une des salles de l'évêché et Monseigneur en fit la levée solennelle au son des cloches. La messe fut suivie du *Libera* exécuté aussi en quatre parties et après les cérémonies d'usage, le corps fut déposé selon la demande que le défunt en avait faite lui-même, sous les degrés du cheur au sanctuaire. M. Darveau est le premier prêtre décédé dans la mission de la Rivière-Rouge, où n'était mort encore aucun des prêtres qui, depuis vingt-six ans, étaient venus exercer leur zèle dans ces missions. Ce monsieur avait les qualités qui font les bons missionnaires; dévoué, comme nous l'avons dit, pour toute sa vie à la conversion des infidèles, rien ne pouvait ralentir son zèle pour parvenir au grand but. Il était de la tempérance totale, et ne faisait usage ni de thé, ni de café, ni de sucre.

BULLETIN.

Mission des RR. PP. Jésuites dans l'Orégon (fin). — Départ du Gouverneur.

"Déjà le camp était sur la route du retour lorsqu'une circonstance bien remarquable) le 12 mars, Victor, le grand chef, sans raison fort apparente au jugement des autres chefs, se détermina à rebrousse chemin. On le suit. A peine avait-on fait quatre milles que Victor arrive au sommet d'une montagne, qui commandait une grande plaine, s'arrête, regarde et découvre, pres que à l'extrémité de l'horizon, quelque chose qui se remue. Tous ceux qui l'entourent s'imaginent d'abord que ce sont des buffles; mais bientôt, les couleurs venant à s'éclaircir, on se persuade que ce sont des bichos; puis, en y regardant mieux, on voit clairement que ce sont des hommes, des hommes à pied, des hommes armés en guerre. Victor, aussi tranquille que s'il ne se fut agi que d'une classe d'animaux, se détache de la tête du camp, fait faire quelques zigzags à son cheval; les braves accourent. Isaac propose de faire la prière; le missionnaire se prépare à donner l'absolution. "Victor, dit Kiwene," attendons que les Pieds-noirs se montrent là-bas;" et il montre le sommet d'une seconde montagne qui nous couvre à l'ennemi. Jamais position n'avait été plus avantageuse. Les Pieds-noirs étaient à gravir le ver-

sant opposé. Entre ce versant et les montagnes qui couronnaient l'horizon, s'étendait une plaine immense où il n'y avait ni arbres, ni ravins qui pussent leur offrir le moindre rempart. Ils n'étaient que trente-sept et tous à-pieds; les Têtes-Plates, au contraire, étaient à cheval, tous bien armés, tous braves et conduits par des chefs qui, plusieurs fois seuls, avaient mis en fuite des bataillons semblables à celui qui s'avancait; les Pieds-noirs ne pouvaient donc pas leur échapper. Au moment où tous les yeux étaient fixés sur l'endroit où à chaque instant on s'attendait à voir paraître l'ennemi, deux tétes-amies paraissent, mais s'avancent de notre côté à toute bride. Victor, voyant qu'il y a *periculum in morâ*, regarde le missionnaire, montre un visage gai, lève son arme, pousse un cri et part comme un éclair, suivi de tous les braves. A leur aspect les Pieds-noirs effrayés, jettent ce qui les embarrasse, prennent la fuite; puis, se voyant poursuivis de près, cherchent à se rallier; mais on voit qu'ils ne savent que faire. Les Têtes-Plates les mieux montés précipitent leur course; le coursier de Victor, blessé récemment, ne peut servir son ardeur; plusieurs le dévancent. Fidèle Ambroise, Isaac, Ferdinand, Manuel arrivent les premiers. Fidèle ne dit rien; mais son nom de guerre *Tellella*, qui signifie la *foudre*, parlé assez haut. Ambroise se nomme, et à ce nom qui fait pâlir les Pieds-noirs il ajoute d'une voix terrible: "Ne tirez pas; si vous tirez, vous êtes morts." Au lieu de tirer l'un des Pieds-noirs met son fusil à terre; plusieurs lui tendent les bras; un autre s'avance et lui dit à voix basse: "Je suis de la petite robe, tu peux faire des autres ce que tu voudras;" puis les autres s'approchent en même temps. Sans doute Ambroise pourrait leur refuser la marque de pardon qu'ils sollicitent, et les Têtes-Plates auraient pu en tirer une vengeance éclatante: tant de fois ces perfides avaient porté le deuil dans leurs familles: mais il répugnera toujours au vrai courage de se baigner dans le sang d'un ennemi qui demande grâce, d'un ennemi surtout dont on vient de demander à Dieu la conversion; d'un ennemi que Dieu ne nous adresse, plus probablement, que parce qu'il a entendu la voix de notre prière; et le ciel d'ailleurs, agissant dans ce moment sur le cœur des plus ardents, il ne leur vient pas à la pensée de vaincre autrement que par la clémence. Ambroise reçoit donc la marque d'amitié qui lui est offerte. Dans ce moment la *Robe-noire* arrive; tous les Pieds-noirs lui tendent la main. Ministre de la paix plus que personne, il fit ce qu'Ambroise avait fait. En conséquence une peau est étendue sur la neige: les chefs lui font signe de s'asseoir; ils prennent eux-mêmes place à ses côtés: on cause, on fume, et pendant que les fumées du calumet réjouissent le ciel, les Pieds-noirs et les Têtes-Plates se font mutuellement des présents. Le plus vieux offre au missionnaire une paire de chaussures indienne où se trouve une croix bleue brodée en relief. Le pauvre idolâtre pensait-il dans ce moment au *Quam speciosi pedes* de l'Écriture? Il n'est pas probable; mais ce qui est bien certain, c'est que le plaisir causé par son présent, lui parut si sensible que dès ce moment il fit entendre à l'acceptant que les deux ne devaient plus faire qu'un; et pour en venir à quelque chose de pratique, que ce serait une bien bonne chose si, dans la circonstance critique où il se trouvait la *Robe-noire* voulait bien rester au milieu d'eux. Le père ayant souscrit à la proposition, et le camp des Têtes-Plates s'étant remis en route, les Pieds-noirs les suivirent... Chemin faisant nous fûmes témoins de deux procédés bien différents. Les Têtes-Plates, vû le mauvais état des chemins, causé par le dégel, prirent en croupe les principaux Pieds-noirs; et deux chefs, Pieds-noirs, dont l'un était dans le camp depuis le commencement de la chasse en qualité d'amis, prirent querelle ensemble. La *Robe-noire* s'étant informé de quoi il s'agissait Ambroise, qui avait tout entendu répondit en montrant l'hôte des Têtes-Plates qui s'appelait Fidèle: "Il parle mal." En conséquence signe fut fait à Fidèle de se taire. Quoique fort courroucé, il se tut sur-le-champ; mais, arrivé au lieu du campement, la dispute recommençant comme de plus belle, l'on fut sur le point de voir se rallumer toutes les fureurs de la guerre:

"Je passerai sous silence le fait de quelques individus, désapprouvés par tous les autres, pour en venir au dénoûment qui fut, on ne peut plus heureux. Réunis dans la loge du missionnaire les principaux Pieds-noirs fument de nouveau avec le grand chef des Têtes-Plates, et pendant une demi-heure environ que l'on parle il n'est question que des choses les plus capables d'affermir l'amitié un peu chancelante dont on s'était donné des preuves. Les Pieds-noirs disent que depuis longtemps ils attendent une *Robe-noire*; que lors-

qu'elle se présentera chez eux, elle sera la bienvenue; que désormais les Pieds-noirs et les Têtes-Plates ne seront plus qu'un peuple de frères; que la *Prière des Têtes-Plates* sera la leur, etc., etc. Et bien que le soleil soit déjà couché, et qu'il soit convenu que, pour passer la nuit en bons amis, il vaud mieux être séparés que réunis, ils assistent tous à la prière du soir; après quoi ils demandent à faire des échanges qui se font à l'amiable; enfin ils partent en disant qu'ils vont engager quatre villages de Pieds-noirs qui ne sont guères qu'à une journée de distance, à venir faire comme eux. Mais Victor, qui a de bonnes raisons pour ne croire qu'à demi ces belles paroles, prend le parti de retourner sur ses pas, et le lendemain le camp des Têtes-Plates reprend le chemin de Ste. Marie.

"Le 19, fête de St. Joseph, sept jours seulement après le pardon généreusement accordé aux Pieds-noirs, le ciel nous en fait recueillir le fruit dans la visite amicale du grand chef de la petite robe, nommé *Tehelles-Mela-Niaw*, c'est-à-dire *les trois corbeaux*. Tous les chefs Têtes-Plates fument avec lui sous la tente du missionnaire. Ambroise, qui demeure après les autres, lui explique l'échelle catholique; Victor qui l'invite à venir passer la nuit dans sa loge, achève de gagner son cœur, et le lendemain le Pied-noir lui-même apprend au missionnaire que, sa résolution étant de solliciter l'admission de ses vingt-huit loges dans la peuplade des Têtes-Plates, il se rendra à Ste. Marie dans ce dessein, vers la fin de la lune actuelle. A l'occasion de cette visite cependant, deux fautes contraires à la justice furent commises par deux Têtes-Plates, dans un moment d'irréflexion; mais la réflexion étant venue à leurs secours, ils se montrèrent si repentans, avant le départ des Pieds-noirs que, pour peu que ceux-ci eussent pu comprendre combien il est beau de reconnaître un grand tort; on eût pu dire de ceux-ci: *O felix culpa!* En permettant celle-ci, peut-être aussi la divine sagesse voulait-elle nous faire comprendre que, quelques bonnes que soient les dispositions actuelles de deux peuplades sauvages, il est difficile néanmoins que la fusion s'en fasse tout à coup sans de graves inconvéniens; chez le sauvage surtout, une étincelle rallume un incendie!

"Dans la nuit du 19 au 20, des Pieds-noirs s'introduisent dans le camp des Têtes-Plates où ils volent cinq chevaux. Mais pour les vols l'adversité dans ce moment étoit une grâce, et l'un des voleurs tomba percé de plusieurs balles; heureusement ce malheureux n'appartenait ni au camp de la petite robe, ni au parti de guerre du 12. Rien d'horrible comme des cris sauvages qui se mêlent à la tempête d'une fusillade nocturne; excepté cependant les soupirs oppressés qui s'échappent de la poitrine d'un malfaiteur dont l'âme est sur le point de recevoir le châtement de ses crimes sans que le prêtre, témoin de ses angoisses, puisse faire autre chose pour son salut que de prier le Père des miséricordes de faire un miracle en sa faveur. La générosité est le caractère des Têtes-Plates; le cadavre du voleur devra sa sépulture au brave Ambroise, chef d'une nombreuse famille, et père adoptif de deux enfans que les Pieds-noirs ont rendus orphelins. C'est le même qui s'était si bien montré dans les affaires précédentes.

"Nous avons prié tous les jours le Sacré-Cœur de Jésus et la Ste. Vierge, et c'est le premier vendredi et le premier samedi de mars qui avaient eu lieu les deux premiers et les deux plus beaux jours de la grande chasse. Nous avons prié le patron des chasseurs, et notre chasse avait été relativement fort bonne. Nous avons prié le modèle des braves, et nos braves ne s'étaient peut-être jamais montrés si grands. Nous avons prié l'Apôtre des Indes pour la conversion des idolâtres, et deux partis de Pieds-noirs, l'un qui tombe entre nos mains, l'autre qui nous visite, ne se séparent de nous qu'en disant: "Nous le promettons, la *prière des Têtes-Plates* sera désormais la nôtre." Enfin nous avons prié le guide des voyageurs, et pendant le voyage qui avait été long, malgré plus de cent chutes sur la glace, ou sur le flanc des rochers, aucun accident grave n'était arrivé.—Peut-être, pour la première fois, pas une personne n'était morte pendant la chasse; aussi, frappé d'une protection si visible, tout le camp s'efforça-t-il d'en témoigner au ciel sa reconnaissance par une bonne communion. Le dernier dimanche de la chasse, qui était celui de la Passion, 103 personnes s'approchèrent de la sainte Table. Le soir on planta une croix pour perpétuer la mémoire d'un si beau jour.

"Il y avait dans le camp une loge renfermant trois femmes qui n'avaient pas voulu se confesser, dont une vieille qui ne s'était pas confessée depuis le baptême. Le lendemain de la communion générale, qui était le jour de l'Annonciation, le missionnaire la rencontra sur le chemin, tombée de sou-

cheval, et tout heureuse de n'avoir qu'une jambe cassée; car son cheval, ayant pris le mors aux dents, s'était précipité avec elle depuis le haut d'une montagne jusqu'au milieu de la plaine où elle était. "Voyez-vous, disaient les passans, elle n'avait pas voulu aller trouver le prêtre pour se confesser; à présent il faut bien qu'elle le fasse," et en effet cette course, cette chute, cette fracture, la remontrance qui lui fut faite à cette occasion, lui ayant ouvert les yeux sur son infidélité, elle mêla des larmes de repentir à celles que lui arrachait la douleur, et commença, au lieu même de sa chute, une bonne confession. Cet accident, qui en rappela plusieurs autres semblables, ne contribua pas peu à confirmer la peuplade dans la foi, que Dieu n'attend pas toujours après la mort pour faire éclater sa justice. Ainsi en rentrant à Ste. Marie ceux qui s'étaient négligés dans l'accomplissement de leurs devoirs, revenant avec la résolution de s'amender, et ceux qui, par leur fidélité, avaient mérité les faveurs du ciel, se sentirent plus que jamais le désir de ne rien faire qui pût en suspendre le cours.

L'automne suit l'été d'un air tranquille et sage :

Sans être vieux encore, il n'est plus au bel âge :

De la jeunesse en lui, les feux sont amortis,

Même on peut sur son front compter des cheveux gris.

DESANTAGE. (les Métam.)

— Nous apprenons que Son Excellence lord Metcalfe part demain pour Boston, s'embarquant sur le steamer du 1er. décembre pour l'Angleterre. La cruelle maladie dont lord Metcalfe est atteint et qu'il supporte depuis longtemps avec un courage vraiment extraordinaire, le force aujourd'hui à laisser les rênes du gouvernement et à retourner en Europe. Par suite, l'administration de la province jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, est remise entre les mains de lord Cathcart, commandant général des forces britanniques dans l'Amérique Septentrionale.

Les dons généreux et multipliés que Sa Seigneurie, le Baron de Fenhill, n'a cessé de faire depuis son arrivée dans le pays, seront un monument de la bonté de son cœur et des intentions bienveillantes qui l'animaient envers tous les sujets de Sa Majesté sans distinction d'origine ni de religion.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Après huit mois de séjour à Rome, où M. l'abbé Estrade s'était rendu investi de la confiance de Mgr. l'archevêque, pour procéder aux premières informations à faire dans la cause de la canonisation de la vénérable Germaine Cousin, ce pieux ecclésiastique est rentré à Toulouse, après avoir obtenu tout ce que les vœux impatients des fidèles de notre diocèse et des contrées voisines pouvaient se permettre de voir se réaliser, dans une question où la prudence de la Congrégation des Rits déploie tant de sages lenteurs et de précautions bien entendues. Nous reviendrons prochainement sur la cause de la béatification de la vénérable Germaine Cousin, en indiquant les formalités ultérieures qui devront être remplies, et que nous ne pûmes qu'indiquer dans notre article sur ce procès de canonisation, inséré dans notre numéro du 21 janvier dernier.

Ami de la Religion.

ALLEMAGNE.

— Un journal catholique d'Allemagne nous donne la consolante assurance, que le professeur et docteur Binder de Louisbourg (Wurtemberg), auteur de l'ouvrage si remarquable; *Le protestantisme dans sa dissolution intérieure*, et depuis bien des années intime ami du docteur Hurter, embrassera prochainement la foi catholique. Matériellement parlant, l'Eglise ne gagne rien aux conversions, comme ne elle perd rien aux apostasies; mais moralement elle gagne plus à l'acquisition d'hommes de la science et du caractère de ces deux illustres néophytes, que n'a pu lui enlever l'apostasie de quelques prêtres que leurs vices connus ont portés à désertir sa sainte bannière pour s'agréger au rongisme, et par lui aux amis des lumières.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

Accident déplorable.—L'ouragan du 2 courant a enlevé à la paroisse de St. Jean, île d'Orléans, un de ses plus respectables citoyens, Hubert Fortin, pilote, noyé à la rivière Ouelle avec un jeune homme nommé Frs. X. Dugal, fils du capitaine Dugal. Ce respectable pilote laissé pour déplorer sa perte une épouse et trois enfants en bas âge.

Il n'est pas dans toute la province une seule paroisse qui soit aussi souvent affligée par les accidents arrivés sur mer que la petite paroisse de St. Jean. Presque toutes les tempêtes en plongent les citoyens dans le deuil. Voici les noms des malheureux qui ont eu les flots pour tombeau depuis 1832. La plus grande partie des victimes de l'élément destructeur sont de respectables pilotes. Dans le cimetière du lieu à peine liions-nous, sur les monuments élevés à la mémoire des morts, les noms de deux ou trois de ces hardis navigateurs qui soient morts tranquillement au milieu de leur famille.

1832.—Jean Roussel, Joseph Paquet, Antoine Roussel, Frs. X. Genest.

1834.—Joseph Lavarrière.

1836.—Pierre Forbes, Gilbert Fortier, Joseph Plante.

1837.—Magloire Paquet, Michel Forbes.

1838.—Joseph Curodeau, George Gunest, Joseph Descombe, Joseph Emond, Ant. Gobeil.

1839.—Etienne Thivierge, Frs. Curodeau, Joseph Jahan, Jean Jahan, Thomas Jahan, Gabriel Pepin, Pierre Pepin, Joseph Royer, Frs. Royer, Pierre Royer, Louis Servant, Frs. Pouliot, Frs. Dupuys, Pierre Dupuys, Laurent Paquet, George Paquet, Moysse Pepin, Jacob Pedic, Edouard Ignace, Jean Pouliot, Thomas Pouliot, Joseph Gobeil, Thomas Tremblay, Amb. Paquet, J. B. Turcot, Cécile Gosselin.

1841.—Pierre Crépeau, Octave Gobeil.

1842.—J.-B. Servant, Magloire Crépeau.

1844.—Ant. Blouin.

1845.—Hubert Fortin, Frs. X. Dugal. — 48

Idem.

Infanticide.—Un jury d'enquête sur le corps d'un enfant nouveau-né, à Montréal, vient de rendre le verdict qui suit: "La dite enfant a été volontairement et intentionnellement suffoquée par sa mère, Bridget Cloone." La mère dénaturalisée est en prison.

Idem.

BEAU TRAIT DE PROBITE.

Suite et fin.

Les vacances allaient commencer, le concours pour la distribution des prix avait été brillant, et le hasard voulut que madame de Villars, reçut le même jour le paiement du trimestre de toutes ses élèves. Caroline proposa à sa sœur de donner à chacun de leurs créanciers, qui étaient au nombre de cinq, une partie de ce qui leur était dû. Madame de Villars avait consenti à cet arrangement; mais malheureusement deux des plus importuns se présentèrent chez elle pendant l'absence de sa sœur. Sa fierté avait eu tant à souffrir de l'inconvenance de leurs procédés, qu'elle ne put résister au plaisir de s'acquitter envers eux, et elle resta sans un seul denier.

Ils répandirent bientôt la nouvelle parmi leurs confrères que madame de Villars avait soldé le montant de leurs mémoires. M. Grivel, le tapissier, qui jouissait à juste titre d'une haute réputation de probité et d'intégrité, et qui s'était abstenu par délicatesse de former une seule demande à madame de Villars, fut blessé qu'elle n'eût pas témoigné le désir de lui offrir au moins un léger à compte, et il se rendit chez elle avec la ferme résolution de ne plus lui accorder le moindre délai, dût-il, pour être payé, avoir recours aux moyens les plus rigoureux.

Au moment où il se présenta chez madame de Villars, il put juger de la pâleur qui se répandit sur ses traits et à l'air de consternation de sa jeune sœur, qu'elle était hors d'état de satisfaire à sa demande. Cependant il la lui formula, mais d'une voix rendu presque inintelligible par l'émotion qu'il éprouvait.

"Je regrette, monsieur, dit madame de Villars, que vous ne vous soyez pas présenté quelques jours plutôt, j'aurais pu vous remettre une partie de ce qui vous est dû; maintenant cela m'est impossible, je ne possède pas une seule guinée."

M. Grivel voulut répondre, mais en voyant les traits décolorés de madame de Villars, il s'arrêta et s'écria involontairement: "Mademoiselle Caroline, madame votre sœur se trouve mal, faites-lui respirer des sels."

"Tu en trouveras dans le tiroir de ma chiffonnière," dit madame de Villars d'une voix faible, et elle remit la clé à sa sœur.

Ce tiroir était le seul qui fût constamment fermé à clef, et Caroline fut étonnée de le trouver en désordre: des échantillons d'étoffes de soie, de mousseline, se trouvaient mêlés avec des plumes, des pinceaux, des manuscrits et des boîtes pastilles. Mais Caroline cherchait en vain un flacon de sels, lorsqu'elle aperçut un petit sac qu'elle s'empressa d'ouvrir; elle y trouva en effet un flacon; mais, à son grand étonnement, elle aperçut plusieurs billets de banque, ainsi qu'un rouleau de pièces d'or.

Dès que le premier moment de surprise fut passé, Caroline, ne doutant pas que cette somme n'eût été oubliée par sa sœur, se hâta de la lui porter.

"Chère sœur, lui dit-elle en entrant, voici ce que j'ai trouvé, cela te soulagera plus que des sels, puisque tu pourras, je crois, acquitter entièrement ce que tu dois à M. Grivel."

"Qu'as-tu fait, mon enfant? s'écria madame de Villars; pourquoi avoir touché à ce sac? cet argent ne m'appartient pas."

"Il n'est pas à toi?" dit Caroline, et de grosses larmes inondèrent ses joues.

"Non, mon enfant, cesse de verser des pleurs, et écoute-moi: Tu te souviens sans doute de m'avoir entendu parler de madame Spencer, femme du banquier de ma famille: j'allai la voir quelques jours avant sa mort." Chère Pauline, me dit-elle, j'ai une prière à vous faire. Vous savez que mon fils unique, né d'un premier mariage

est dans les Indes orientales. Sa fortune est médiocre; voici le fruit de mes économies, je vous les remets: placez-les comme vous le jugerez le plus convenable dans l'intérêt de mon pauvre Adolphe. Vous êtes bien jeune encore, mais je connais assez la délicatesse et la noblesse de vos sentiments pour être sûre que je ne puis confier cette somme en de meilleures mains. Rappelez-vous seulement que, pour des raisons de famille, ce dépôt doit rester un secret inviolable: si mon fils cessait de vivre, ces deniers vous appartiendraient.

— Eh bien, ma sœur, qu'est devenu ce jeune homme ?

— Je l'ignore... Je fus assez heureuse pour placer ces fonds d'une manière avantageuse. Depuis dix ans qu'ils sont entre mes mains, ils ont été considérablement augmentés par les intérêts composés; et l'argent que tu viens de trouver est le montant du semestre échu; il doit être placé ces jours-ci et augmenter ainsi le capital.

— Mais, ma sœur, ne pourrions-nous pas nous en servir maintenant et le remettre plus tard ?

— Non, mon enfant, un dépôt est une chose sacrée, et si des malheurs imprévus ou un défaut d'ordre peuvent contribuer à la perte de sa propre fortune, il n'est permis dans aucun cas de toucher à celle qui nous a été confiée. Lors même que M. Grivel, que j'ai rendu involontairement témoin de cette scène, eût fait saisir et vendre tout ce que je possède, eût-il même poussé la rigueur jusqu'à me priver de la liberté, la satisfaction intérieure que j'aurais éprouvée, de n'avoir pas trahi la confiance que l'on m'a accordée m'aurait soutenue dans mes peines, et la certitude d'avoir rempli un devoir sacré, m'aurait fait soumettre avec résignation aux épreuves qu'il aurait plu à la Providence de m'envoyer.

— O ma bonne et chère sœur, s'écria Caroline, combien je suis reconnaissante de la leçon que tu viens de me donner ! Puisse Dieu m'accorder la grâce d'imiter un si bel exemple. Nul doute qu'il daignera jeter sur nous un regard de miséricorde. Je vais reporter cet argent dans le tiroir, puisqu'il ne nous appartient pas.

— Oui, mademoiselle, emportez-le, dit M. Grivel, en essuyant les larmes d'admiration qui mouillaient ses yeux. Et vous, madame, daignez agréer l'expression des sentiments de vénération que m'inspire votre conduite. Permettez-moi d'être votre seul créancier, et de vous faire l'avance de la somme qui vous est nécessaire pour solder les autres fournisseurs.

Madame de Villars accepta cette offre avec reconnaissance.

M. Grivel ne se crut pas obligé de taire le beau trait dont il avait été témoin. En peu de temps le bruit s'en répandit dans Londres. La conduite de madame de Villars excitait l'admiration générale, c'était à qui lui confierait ses enfants; et bientôt sa maison fut dans un tel état de prospérité, qu'elle put remettre à M. Grivel, non-seulement ce qui lui était dû pour ses fournitures, mais encore les fonds qu'il avait si généreusement mis à sa disposition.

Trois années s'étaient écoulées sans amener aucun événement remarquable dans la position des deux sœurs, l'orsqu'un jour un étranger se fit annoncer chez elles sous le nom du comte de Derby.

— Madame, dit-il en s'adressant à madame de Villars, je suis le fils de feu madame Spencer. A son lit de mort elle écrivit une lettre qu'elle chargea mon tuteur de me remettre dès que j'aurais atteint ma majorité. Cette lettre m'a été donnée il y a plusieurs années, elle m'enjoignait de me rendre auprès de vous, madame, qui êtes dépositaire des dernières volontés de ma mère. Il y a sept ans, à mon arrivée en France, nouvelle patrie de ma famille, j'appris que vous veniez de partir pour l'Angleterre, et que votre nom était inscrit sur la liste des émigrés. Mais la paix qui vient d'être signée ayant rétabli les communications entre les deux pays, j'ai pu, pour obéir aux ordres de ma mère, me rendre auprès de vous.

— Je suis heureuse, reprit madame de Villars, de pouvoir vous restituer le dépôt qui m'a été confié par madame votre mère. En disant ces mots elle ouvrit un secrétaire et remit à M. Derby un paquet contenant des inscriptions sur l'Etat. Ce dernier, au comble de la surprise, sollicita vivement une explication que madame de Villars se hâta de lui donner, et peu d'instant après il prit congé de ces dames.

Deux mois s'étaient écoulés depuis le départ de M. Derby, lorsqu'elles reçurent de lui une lettre datée de la France, dans laquelle il s'empressait de leur apprendre qu'il avait été assez heureux pour obtenir la restitution de leur fortune; il les engageait à venir promptement en prendre possession, et il terminait en les assurant de sa profonde et éternelle reconnaissance.

Madame de Villars et Caroline, quoique très-affectées de quitter des élèves auxquelles elles étaient tendrement attachées, et un pays où elles avaient reçu tant de témoignages d'intérêt, ne purent ce-

pendant résister au désir de revoir leur patrie. Elles fixèrent leur départ au moins suivant.

Dès que cette détermination fut connue, une tristesse générale s'empara des jeunes demoiselles confiées à leurs soins, et peu de jours avant celui qui devait les séparer d'elles, les élèves entrèrent dans le cabinet de madame de Villars qui causait tranquillement avec sa sœur, et la prièrent d'écrire son nom dans leurs album et d'accepter un souvenir de leur attachement; ensuite elles déposèrent à ses pieds une corbeille qui contenait différents ouvrages de leurs mains, faits avec le plus grand soin.

Quinze jours suffirent à madame de Villars pour terminer les préparatifs de son départ, et pour assurer l'avenir de son établissement elle se sépara ensuite avec douleur de ses élèves, et quitta un pays où elle avait trouvé tant de consolations.

Madame de Villars, après avoir débarqué à Calais, se rendit à Paris. M. Derby attendait ces dames et il s'empressa de les conduire à leur hôtel. En voyant Caroline il avait ressenti pour elle ce sentiment irrésistible qu'inspire toujours la vertu.

Un penchant mutuel, dont madame de Villars était la confidente, la déterminait bientôt à consentir à une union qui, basée sur des principes solides et le sentiment d'une mutuelle reconnaissance, offrait un gage assuré d'un bonheur qui ne s'altérait jamais.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES
ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

LE CALENDRIER POUR 1846.

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.
7 Novembre 1845.

LIVRES

A L'USAGE DES
ECOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES,
A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'EN RÉDUIRE ENCORE LES PRIX DE JOUR EN JOUR, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.

E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, }
6 novembre 1845. }

ORNEMENTS D'ÉGLISE. ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne UN ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Eglise, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Eglise.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE (EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

— A VENDRE. —

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)
“ “ “ avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout

3 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto
ORFROIS ditto ditto ditto ditto ditto
UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto ditto ditto
CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “
N. B. — Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait so-

lir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à
J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St. New-York.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église, ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
 ORFROIS DE DALMATIQUES
 " " CHAPES.

— DE PLUS —

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
 ÉTOILES PASTORALES " "
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, GRAMOISI ET NOIR.
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
 FRANGES ET GALONS OR FIN
 " " OR MI-FIN,
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.
 New-York.

ATELIER DE RELIEUR.
CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI: —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

Montréal, 19 juin 1845.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

V. BRASSART,

PROFESSEUR DE CLARINETTE,
 ELÈVE DU CÉLÈBRE STRADIO,

Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.

RECEMMENT arrivé en cette ville, à l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ÉLÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDES MUSICALES. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. JOUIS RAFFER, 4ème. porte en montant la rue.

11 novembre 1845.

PROSPECTUS

DE LA
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
 CARTE GÉOGRAPHIQUE
 DU

CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c

PAR

JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1812.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
 Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
 Chaque insertion subséquente, 73d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, FRÈRE.